

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XXXV.

MONTREAL, BAS-CANADA, SAMEDI MATIN 22 NOVEMBRE 1862.

No. 32.

NOUVEAUX Articles en Ferblanc

CADORET & FRÈRE

VIENNENT d'ajouter à leur Rapprovisionnement une immense quantité de Machines pour Étamper et FRAPPER des ASSIETTES et PLATS de Ferblanc de toute grandeur.

CRACHOIRS DE FERBLANC

Comme c'est la seule Manufacture de ce genre en Canada, les Soussignés espèrent que le public voudra bien les encourager, d'autant plus qu'ils peuvent vendre ces Articles à meilleur marché que ceux qui sont importés, et ils les garantissent aussi bien sinon meilleurs.

Le public est invité à venir visiter leur Établissement avant d'acheter ailleurs.

EXPÉDIENTS EN GROS ET EN DÉTAIL.

Une déduction sera faite aux Acheteteurs en Gros.

ENCORE UN BARGAIN!

A VENDRE,

UNE BELLE MAISON et dépendances très bien situées en Belgique, composée d'un titre incontestable, rue Sanguin, No. 124. Loyer, 270 par année.

A VENDRE.

UNE TERRE sur la Rivière Château-guay, sur le Chemin qui conduit à la Rivière-du-Loup. Elle mesure 38 arpents de profondeur sur 3 arpents et 2 perches de largeur.

LA

BANQUE JACQUES-CARTIER

A VIS.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QUE LES DIVIDENDES de QUATRE POUR CENT sur le CAPITAL versé de cette INSTITUTION ont été DÉCLARÉES pour la DEMI-ANNÉE courante, lequel sera PAYABLE au BUREAU de la BANQUE, le ou après le

Premier de Décembre prochain.

Les LIVRES de Transports seront clos depuis le 15 jusqu'au 30 Novembre prochain inclusivement.

WALKER'S HAIR INVIGORATOR FOR THE HAIR

BOUTIQUE DE COIFFEUR

S. A. I. LE PRINCE NAPOLEON.

RUE NOTRE-DAME.

JOHN PALMER

PERRUQUIER-COIFFEUR

PERRUQUES ET TOUPETS

RESTAURANT AUX HUITRES

GIANELLI,

Restaurateur du Prince de Galles.

CARTES A JOUER.

J. B. ROLLAND & FILS,

HUITRES HUITRES.

Dr. SMALLWOOD

59, Rue St. Antoine

ROUSSILLE & VINCENT

N. BOURASSA,

RESIDENCE ET ATELIER,

AVOCATS.

NOUVEAUX

Mr. McCORD,

AVOCAT,
BUREAU: Place d'Armes, au-dessus du Magasin de S. J. Lyman & Cie.
Montréal, 8 fév.

HOTEL DUCANADA,

15 ET 17 RUE ST. GABRIEL

GRANDES AMELIORATIONS

à l'HOTEL sus mentionné.—Les Visiteurs trouveront toujours ses Omnibus au Débarcadere des Bateaux-a-Vapeur et à l'arrivée des Chars. La Table est toujours bien fournie. Ses prix sont des plus modérés.

AU DEPOT DE POELES

METROPOLITAIN.

71, Grande Rue St. Jacques, 71

Compagnie d'Assurance

QUEEN

Feu, sur la Vie et les Rentes

Constituées.

CAPITAL—UN MILLION STRG.

BUREAU PRINCIPAL, BÂTIMENTS DE LA

QUEEN INSURANCE, LIVERPOOL.

BUREAU DE LA BRANCHE CANADIENNE,

BÂTIMENTS DE L'UNION, MONTREAL.

DIRECTEURS:

William Molson, Ecr. Président.
Thomas Kay, Ecr. Henry Thomas, Ecr.
Hon. John Young, David Torrance, Ecr.
Banquiers—Banque Molson.

Aviseurs Légal—M. Torrance et Morris.
Aviseurs Médical—W. Sutherland, Ecr. M. D.
Arpenteur—James A. Springler, Ecr.
Secrétaire-Administrateur et Agent-Général—A. MacKinnon Forbes.

Batisses de l'Union, No. 26, Rue

St. François-Xavier.

Cette Compagnie est une de celles qui, dans le pays, offrent les plus sûres garanties. Les Directeurs sont eux-mêmes A. Canadiens.

Pour toutes informations, s'adresser à l'Agent-Général ou au Sous-Agent.

VITAL BAILLARGEON, Ecr.
No. 41, coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel, Montréal.
9 novembre. 26-smk

A VENDRE

UN FERME A LA POINTE CLAIRE

Située sur la Pointe à Guenette, à trois milles du Village, de six acres de front, sur vingt de profondeur et en arriére par vingt, en tout DEUX CENT VINGT-CINQ ACRES, sur lesquels est bâtie une bonne MAISON EN FERRE, Étable en bois, Granges, Remises, &c., Sources de bonne eau, deux Sarcettes, &c.

Aussi, UNE PRAIRIE adjointe, de vingt-huit acres de superficie. La moitié ou le tout sera vendu. S'adresser aux lieux.

PELLETERIES !!

Une grande variété de Pelleteries est maintenant prête

A. BRAHADI,

ETABLISSEMENT

Pelleteries de Première Classe.

TOUTES les personnes désirant de se procurer des Pelleteries de PREMIÈRE CLASSE feront bien de venir et examiner les fonds d'étendu ci-dessus, avant d'acheter ailleurs.

EN MAINS UN GRAND ASSORTIMENT DE

CHAPEAUX ET CASQUETTES

POUR L'AUTOMNE.

Dr. SMALLWOOD

59, Rue St. Antoine

ROUSSILLE & VINCENT

AVOCATS.

A VENDRE.

UN TERRAIN, à la Pointe-aux-Trembles, de 92 arpents en superficie, faisant le coin de la route qui conduit à la Côte St. Léonard. Pour les conditions s'adresser au propriétaire susnommé.

TABAC.

ON peut se procurer du TABAC des CELEBRES MARCHÉS à la Fabrique des Messieurs

CLEMENT, READ & CIE.,

No. 8, RUE ST. MAURICE
MONTREAL.

L'Assurance Mutuelle contre le Feu

COMTE DE MONTREAL.

AVIS

LES MEMBRES de cette Compagnie sont notifiés qu'une répartition de TRIZES ET DEMI par cent a été déclarée sur leurs bulletins de prime consentis à la dite Compagnie, pour l'année finissant le PREMIER LUNDI OCTOBRE 1862, et est MAINTENANT due et payable au Bureau de la dite Compagnie, No. 1, rue St. Sacrement, Montréal, sans délai.

Ceux qui n'auront pas payé, dans la tonte jour, qui suivront le présent avis, seront poursuivis suivant la loi.

Par ordre du Bureau,
P. L. LATOURNEUX, Sec.-Trés.

BUREAU DE LA COMPAGNIE

L'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU DE LA

CITE DE MONTREAL

LES Membres de cette Compagnie sont notifiés, QU'ARTS par cent, a été déclaré sur leurs bulletins de prime, consentis à la dite Compagnie pour l'année finissant le PREMIER LUNDI OCTOBRE 1862; et est MAINTENANT due et payable au Bureau de la dite Compagnie, No. 1, Rue St. Sacrement, à Montréal, SANS DÉLAI.

Par ordre du Bureau,
P. L. LATOURNEUX, Secrétaire-Trésorier.

BILLS PRIVES

LES personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent d'adresser à l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE pour obtenir la possession de BILLS PRIVES ou LOCATX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites ou de faire toute chose qui aurait effet de compromettre les droits d'autrui parties, sont par les présentes notifiées que, par les régies 53ème et suivantes du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles régies sont publiées au long dans la Gazette du Canada, elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

ALFRED TODD, Greffier-en-chef du Bureau des Bills Privés, A. Législative.

A VENDRE

5000 VERGES CANVAS Nos. 1 et 2

ETOUPE, GOUVERNS, HUILES, CLOUS, FICHES, GROS FIL, CORDAGES, de Manille et Goudronnés

PIPES A FUMER "Glasgow" FERBLANC, IN, DIX FEN. ROUSSAIS EN BARRE, toutes grandes

BRÈQUES A FEU, 50,000 CLOUS A CHEVAL ET VIS PATENTÉS, peu endommagés.

P. S. ROSS & FRÈRE, 10, Rue des Sœurs Grises. Montréal, 31 oct. 26-smk

LA COMPAGNIE

L'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU DU

COMTE DE MONTREAL

CETTE Compagnie continue d'assurer les Bâtimens des Cultivateurs, et autres semblables, à UNE PIANTE par CENT LOUIS pour TROIS ANS.

P. L. LATOURNEUX, Secrétaire.

N. BOURASSA,

RESIDENCE ET ATELIER,

RUE ST. SIMON, No. 11,

ROLONGATION DE LA RUE ST. GEORGES

LES PERSONNES qui désirent acheter ou louer des COURS PRATIQUES DE Dessin, pourrout en connaître les conditions chez M. V. VERREAU, Principal de l'École Normale, ou chez moi.

10 décembre.

GANTS DE KID

D'ALEXANDRE.

REÇUS ACTUELLEMENT

700 doz. Gants de

Kid d'Alexandre

POUR

DAMES ET MESSIEURS,

DE COULEUR, ET

NOIRSET BLANCS

—AUSSI—

350 doz. Gants de

Kid français.

VENDUS

A PRIX REDUITS.

JOSEPH BEAUDRY,

184, Rue Notre-Dame.

21 oct. dm 19

Scotte & Rainville,

AVOCATS,

No. 52, Rue St. Gabriel, No. 52,

Coin de la Petite Rue St. Jacques, Suivant régulièrement la Cour du District de St. Hyacinthe, de Ste. Marie de Monroir et de Vercheres.

SALONS DE MODES

MADAME JOSEPH GAUVREAU,

MODISTE,

NO. 30, RUE SAINTE-MARIE.

MADAME GAUVREAU vient de recevoir son Assortiment annuel de MARCHANDISES DE MODES françaises, anglaises et américaines. Cet Assortiment consiste en CHAPEAUX, COIFFES, BONNETS, NETS DE DEUIL, PEUTRES, FLEURS, RUBANS, PLUMES, &c., tous Articles les plus élégants et les plus riches, pour la saison.

Son choix de Fleurs Artificielles est sans contredit le plus beau et le plus varié que l'on puisse trouver en cette ville. Les vieilles Plumes teintes et réparées.

Vieux Fourreaux de Monsieur et Dame remis dans les derniers goûts, ainsi que teints. Chapeaux de paille, blanchis et réparés.

Elle reçoit, TOUS LES MOIS, les LIVRES de MODES DE PARIS et LONDRES, pour la confection de Robes, Manteaux, Toilettes de ville et de bal, Habillements d'enfants, Chemises galonnées; en un mot, toutes hautes nouveautés pour Dames. De plus, elle taille des patrons pour robes manteaux, &c.

Elle sollicite une visite des Dames de cette ville et de la campagne pour venir examiner les nouveautés de cet Automne.

Ses prix sont 25 par cent au-dessous des prix ordinaires.

Montréal, 30 sept. 26-smk

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE TERRE dans la COTE DE TERREBONNE, à une lieue de la Ville—Maison en pierre, Bâtimens en bon ordre.

CONDITIONS FACILES.

S'adresser à L'HON. EDUARD MASSON, G. M. PREVOST, Ecr. N. P., Terrebonne, 23

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

LES MALLES POUR ST. JEAN, N.-B., HALIFAX, &c., &c., &c.

Le Vapeur "New-Brunswick" CESSÉ DE VOYAGER, IL N'Y AURA QU'UNE MALLE PAR SEMAINE FAITE A CE BUREAU

POUR St. Jean, N.-B., Halifax, et l'île du Prince Edouard,

DEPECHEE VIA PORTLAND, ET DE LA PAR VAPEUR "NEW-ENGLAND" A ST. JEAN, PARTANT TOUS LES MERCREDIS A DEUX HEURES P. M.

E. S. FRENCH, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, 7 20 14 novembre 1862

Discours d'Ouverture prononcé

par M. le Dr. D'Orsonnets, le 3 Novembre 1862, à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

(SUITE ET FIN.)

Loin de mépriser ces études, regrettons plutôt l'abandon que l'on a fait de la langue latine dans la composition des ouvrages scientifiques, et surtout des mémoires ou travaux originaux. C'est là une entrave au progrès. Beaucoup de ces travaux, écrits en langues modernes, sont en effet perdus en dehors des lieux où se parlent ces langues. Écrits en latin, ils seraient lus partout, car la science est cosmopolite, elle ne connaît pas de frontières, elle n'a pour limites que les limites mêmes de l'esprit humain. Il lui faut donc une langue universelle, générale comme elle. De là, l'usage immémorial du latin dans les communications scientifiques, usage malheureusement délaissé de nos jours, mais auquel on reviendra, je l'espère, tôt ou tard. Mais l'instruction littéraire seule ne suffirait pas pour aborder de pied ferme les études médicales; il faut encore que l'élève soit pourvu de notions élémentaires sur les sciences exactes, dont les procédés sont indispensables à l'étude de toutes les autres branches scientifiques. Je veux parler des mathématiques, qui forment le complément de l'éducation des collèges, et dont l'acquisition forme l'esprit et fortifie la raison. Cette science rigoureuse accoutume à ne pas se contenter des apparences, à chercher des preuves solides, et à discerner ainsi les raisons convaincantes et démonstrations des simples probabilités; en un mot, elle résume par excellence l'art de prouver et surtout de penser juste. Or, qui plus que le médecin a besoin de cette sévérité de jugement, de cette force de logique, de cette justesse d'esprit que donne l'étude des mathématiques? Cette considération seule suffirait pour en justifier la nécessité. Ceux qui finissent leur cours complet dans nos collèges verront encore la physique et la chimie.

Les sciences médicales auxquelles la physique fournit les plus nombreuses et les plus utiles applications sont la physiologie, la thérapeutique et l'hygiène. Ainsi les lois de la pesanteur donnent les principes de la statique du corps humain; elles apprennent à en déterminer les conditions d'équilibre dans ses diverses attitudes; l'hydrostatique et l'hydrodynamique éclairent un grand nombre de questions relatives à la circulation; les propriétés des fluides élastiques nous font connaître une partie du mécanisme de la respiration; les lois de la chaleur font comprendre les modes de production et de propagation de cette finitude dans l'économie; elles fournissent des préceptes nombreux, à la thérapeutique de puissants modificateurs. Il en est de même de l'électricité et du galvanisme. Enfin l'acoustique et l'optique donnent la théorie des deux plus belles fonctions de l'organisme, l'audition et la vision, et servent à établir de précieux instruments, soit pour remédier aux infirmités des organes de l'ouïe et de la vue, soit pour en augmenter la puissance et étendre le champ de leurs investigations.

La chimie inorganique et surtout la chimie organique sont d'un plus puissant secours encore à la médecine; elles jettent les plus vives lumières sur toutes les branches qui la composent. Ainsi, la physiologie y puise l'explication des phénomènes les plus intimes de la respiration, de la digestion, de la nutrition; la pathologie apprend d'elles les modifications que subissent dans les maladies les fluides de l'organisme; elle leur demandera la composition des produits anormaux qui prennent naissance dans nos cavités et dans nos tissus, ainsi que leur mode de formation; la thérapeutique, la matière médicale et la pharmacie y trouvent les plus utiles renseignements sur l'emploi des médicaments, sur l'art de les préparer, de les formuler et la toxicologie, tantôt leur emprunte ses plus puissants antidotes, tantôt conduite par l'analyse, va chercher jusque dans les profondeurs des organes le poison versé par une main coupable, et venge la société en fournissant aux juges la preuve matérielle du crime.

Voilà, messieurs, l'heureux résultat de la haute éducation donnée dans nos institutions religieuses, mais ce n'est pas tout, non! non! Si les élèves en sortent l'esprit orné des différentes connaissances que je viens d'énumérer, combien plus précieux encore pour la société est le caractère religieux qui les distingue après avoir passé tant d'années de leur vie à se former des exemples de vertus qu'ils ont sans cesse sous les yeux! Mais qu'il me soit permis de le dire, je crains que ces établissements classiques ne soient déjà trop nombreux. Je m'explique; rapprochés les uns des autres, comme ils le sont dans nos campagnes, ils donnent trop de

facilité, chaque famille sans distinction de rang ou de moyens pécuniaires y envoie ses enfants, qui, faute d'argent pour suivre la carrière de leur choix, en embrassent quelquefois une qu'ils dés honorent en se rendant eux-mêmes très-malheureux! D'autres, après quelques années de latin, viennent prendre une de nos professions libérales, sans éducation domestique, sans éducation classique que peuvent-ils! S'ils y parviennent ils sont la cause de la dégradation des professions qui ne sont plus, dans bien des endroits, regardés qu'à l'instar du plus vil métier.—Pardieu, messieurs, si je suis sévère, voilà suivant moi une des plaies de notre société! Et si l'on m'eût permis de suggérer un moyen au noble clergé qui partait fait tant de sacrifices pour cette éducation classique, je lui conseillerais pour réparer ce que je regarde comme un mal parce qu'il n'y a plus de juste milieu dans la dispensation de cette haute éducation, je lui conseillerais, dis-je, de limiter le nombre de ces établissements et d'ériger dans chacune des cures une grande ferme modèle où le plus grand nombre du moins des enfants de la classe agricole, tout en recevant une éducation religieuse et élémentaire, iraient prendre des leçons de l'agriculture si mal comprise dans ce pays dont elle devrait pourtant faire toute la richesse par la grandeur des établissements et de la fertilité du sol s'il était bien cultivé.

Mais revenons à notre sujet, l'éducation classique nécessaire pour se préparer à l'étude de la médecine est donc très-facile à se procurer, et Montréal, et Montréal, à dessein, possède depuis sa fondation même, l'établissement qui a donné au pays presque tous ses hommes les plus illustres! Pour vous donc maintenant, aspirants à la médecine, ou devez-vous diriger vos pas avec assurance pour atteindre votre noble but. Vos confrères plus avancés que vous, vous en ont montré le chemin; oui dans cette modeste enceinte, comme vous devanciers, vous trouverez les avantages les plus solides et les plus honorables et seuls vous donneront en même temps à la société les garanties les plus solennelles de votre aptitude à la bien servir. En effet, élèves de cette école, seuls vous avez subi un examen devant les professeurs de l'Université Laval, de l'Université McGill, de l'École de médecine et devant plusieurs Médecins de différentes localités, et ce n'est que d'après leur jugement que nous vous recevons dans nos cours; après y avoir reçu votre éducation médicale vous avez encore à passer devant le même corps de jurés; pour l'honneur de notre école, je me plais à dire que tous nos élèves ont toujours subi cette épreuve avec avantage. Aussi, nous professeurs de cette école, pouvons nous jeter un regard d'orgueil sur nos élèves disséminés dans tout le pays. C'est dans leur rang que nous avons rempli par choix des chaires vacantes dans cette école, par choix encore que nous avons pris des associés parmi eux, nous en avons vu comme chirurgien sur les champs de bataille de Crimée, nous en voyons dans cette ville pratiquer avec succès! Point de luxe ici, point de vaste bibliothèque, mais tout ce qui est nécessaire se trouve en temps et lieux, un travail consciencieux et assidu, un zèle ardent à promouvoir vos intérêts, toutes les occasions de vous initier à la connaissance de votre art saisies avec empressement, l'hôpital le plus magnifique de l'Amérique, un bel hôpital de maternité, une prison pour y voir les maladies qu'engendrent les vices, toutes les occasions d'enseignement que peut offrir la pratique de chacun de nous employés à votre avancement sont les bases sur lesquelles reposent nos succès.

Nous voulions, Messieurs, nous affilier à l'Université Laval que nous avions cru devoir regarder comme une Université Provinciale, nous regrettons de n'avoir pas eu de succès dans nos démarches. Quant à l'Université McGill depuis la fondation de notre École nous voyons avec peine qu'elle augmente le nombre de ses élèves de nos jeunes compatriotes Canadiens, auxquels je faisais allusion déjà, je veux dire de ceux qui ont fait une année ou deux de collège, ou peut-être moins encore, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pu passer leur premier examen devant les gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens, ou de ceux qui n'ont pas même osé le tenter. Comme elle les a reçus étudiants "intra muros" de même elle les y décroie du titre de docteur en médecine et en chirurgie, aussi pour eux ce diplôme n'est-il qu'un vain titre, un simple passe-port pour le secrétariat du bureau des gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens tandis que notre simple carte est le témoignage écrit d'une intelligence déjà préparée pour la carrière médicale et son porteur en donne la preuve publique, solennelle et irrécusable devant des examinateurs.

Mais, Messieurs, Montréal, Montréal, la ville par excellence du Canada, Montréal dont le clergé est si

distingué et si instruit, dont le nombreux barreau compte dans son sein tant d'illustres avocats, Montréal dont l'École de Médecine fournit véritablement à peu près à elle seule, depuis dix-neuf ans, tous les médecins capables, d'origine française canadienne, qui honorent notre profession, Montréal qui possède la maison mère de tous nos établissements classiques, Montréal qui fournit des citoyens si dévoués au bien du pays, Montréal, dis-je, travaillera et réussira à avoir une université catholique française. L'illustre Prélat que nous avons le bonheur ineffable de posséder au milieu de nous, et dont le patriotisme égale les vertus, a déjà doté notre École de ses plus précieux établissements, notre bel et vaste hôpital, notre admirable et si utile hospice de maternité sont déjà des dons de sa main paternelle; il est le fondateur de presque tous nos établissements religieux, et nous lui devons, sans doute, avant peu, une université qui nous donnera les moyens de perfectionner notre enseignement et qui permettra à notre établissement de prendre tous les développements dont il est susceptible.

Et vous, Messieurs, secondes nous, rendez nos travaux utiles par votre propre travail, ne soyez pas seulement des élèves distingués par votre application à l'étude, mais nous vous en supplions, pour vous-mêmes et vos familles, conservez la pureté de vos mœurs, remplissez dignement tous vos devoirs, Dieu bénira votre entreprise, vous ferez la joie et l'orgueil de vos bons parents et vous vous assurerez ainsi l'estime et la même une clientèle qui amènera dans la suite l'aisance, la paix et le bonheur dans votre maison. Tel est le vœu bien sincère que nous formons pour chacun de vous!!!

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Sincèrement dévoué comme vous l'êtes à l'œuvre éminemment patriotique de la colonisation, voudriez-vous ouvrir les colonnes de votre journal aux quelques lignes qui vont suivre?

Emparons-nous du sol pour le coloniser: telle doit être la devise du père de famille qui aime ses enfants, du citoyen qui aime sa patrie, du jeune homme qui pense tant soit peu au lendemain. Il en est temps encore; plus que jamais nous devons faire de vigoureux efforts pour atteindre ce noble et patriotique résultat. Pourquoi resterions-nous là sans rien faire? Pourquoi perdrons-nous de précieuses années, tandis que chaque jour l'étranger vient de si loin et au prix des plus grands sacrifices s'emparant des plus beaux terrains qui se trouvent à notre porte. Hélas! nous tardons à le prendre nous-mêmes. Plus tard nous n'aurions que d'amers, mais inutiles regrets. Le sol est à nous avant d'être aux étrangers; sachons donc nous en rendre maîtres. Ce n'est qu'à cette condition que nous sauverons d'un péril trop sérieux notre religion, nos mœurs, nos usages, nos lois.

Emparons-nous du sol pour le coloniser: combien d'habitants dans les vieilles paroisses qui sont trop à l'étroit sur leurs terres pour y établir leurs familles. Qu'ils se hâtent donc de prendre plusieurs lots dans les terrains à concéder. C'est une belle et facile spéculation à faire! C'est un bel héritage à transmettre que l'héritage d'une terre! Combien aussi de jeunes gens dont les belles années s'écoulent sans leur apporter d'économie et que la vieillesse surprend presque toujours au dépourvu. Qu'ils prennent des terres, eux aussi, qu'ils y déposent un peu de cette vigueur qui fait leur gloire; qu'ils l'arrosent de leurs sueurs pendant quelques années et bientôt ils se verront honorés et paisibles cultivateurs, propriétaires aisés et, peut-être, un peu plus tard, riches habitants. Ne l'oublions pas: les trésors sont cachés dans la terre; l'argent est caché dans le bois; c'est le travail qui les en fait sortir et les met dans le coffre. Donc, emparons-nous du sol pour le coloniser.

tonjours traités en inconnus. Le nombre en est grand, trop grand, par malheur. Mais tous n'ont pas été à ce point. Il y en a plusieurs qui ne sont aujourd'hui privés de ressources et voisins de la misère que parce qu'ils ont trop espéré, lors même qu'il n'y avait plus d'espérance. Ils ont attendu trop tard pour se décider à émigrer; aussi se sont-ils trouvés sans asile et dénués de tout. S'ils n'eussent pas tardé si longtemps, s'ils eussent donné leur premier soin à sauver quelque chose du naufrage qui les menaçait ils seraient à leur aise sur une terre nouvelle. Donc, encore une fois, emparons-nous du sol pour le coloniser.

Ces observations qui semblent basées sur l'expérience et n'être que la peinture fidèle de ce qui est arrivé bien souvent me conduisent à dire un mot sur trois townships en voie de colonisation: Ripon, Suffolk et Hartwell, situés en arrière de la Seigneurie Papineau sur la Petite-Nation, rive gauche de l'Ottawa.

Ripon n'est pas absolument plan; on y trouve parmi quelques buttes ou monticules, de beaux vallons qu'on dirait faits exprès pour se remplir, avec du travail, de riches et abondantes récoltes. Le bois franc y domine dans une grande proportion; cela démontre un sol productif sur lequel déficieux peut gagner sa vie dès le moment qu'il ouvre sa terre. Voilà comment la Providence sait ménager toutes choses! En travaillant pour sa nourriture le colon prépare sa terre à recevoir une semence qui le paiera au centuple. Belle théorie, diront peut-être quelques uns. Oui, belle théorie; mais savez-vous que les faits viennent à son appui et que l'expérience la confirme? L'hiver dernier, par exemple, il ne nous est pas monté moins de quatre-vingt familles qui, on peut le dire sans blesser la vérité et sans faire injure à personne, n'apportaient pas de provisions pour plus de trois mois. Voyant cela, nous nous disions: Mon Dieu! la misère va être grande au printemps! Eh bien! non la misère n'a pas été si grande que nous l'avions craint d'abord. Chacun s'est mis à l'œuvre aussitôt rendu dans le bois; chacun a bûché, fait de la cendre, du sel, de la potasse, et chacun a pu vivre de cette innocente et productive industrie.

Le saison venue, chacun a semé quelques grains et, quoique l'année n'ait pas été prospère comme on en a vu quelquefois, chacun est encore armé de courage et personne ne s'est laissé abattre par cette épreuve. Cent vingt ou cent quarante familles sont établies dans ce township. Quelques-unes depuis sept ou huit ans, et les autres depuis les deux ou trois années dernières. Il reste à coloniser les 8e, 9e et 10e rangs qui ne sont en rien moins avantageux que ceux déjà occupés. Des chemins assez praticables se rencontrent jusqu'au septième rang. Ils deviennent plus beaux chaque année par les améliorations qu'on leur fait subir. Le terrain jusqu'à ce jour a été payé trois chelins l'acre, ce qui fait une somme de quinze louis pour chaque lot de cent acres. On paie ce prix par installements de trois louis chaque année durant cinq ans, ou à peu près. Ces paiements finis, le colon reçoit sa patente du gouvernement, et alors il est seigneur et maître de sa terre. Espérons que ce prix sera diminué et mis au même niveau que celui de bien d'autres townships, suivant que la demande en a été humblement faite. Un moulin à farine situé sur un magnifique pouvoir d'eau (une chute de la Petite Nation) y fonctionne depuis plusieurs années. Il ne peut à lui seul suffire aux besoins de la localité; ce qui d'ailleurs n'est pas une mauvaise recommandation pour elle. Tout près de ce moulin à farine est un moulin à scies fournissant de la planche et du madrier pour les nouvelles constructions. Trois ou quatre autres habitants se proposent d'en construire d'autres en différentes places, et même l'un d'eux est à l'œuvre en ce moment. Disons aussi que la population de Ripon est exclusivement canadienne et catholique. Le service religieux lui est offert sept ou huit fois dans le cours de l'année à des jours fixes dans une maison nouvellement construite qui sert de chapelle en attendant, mais qui sera le presbytère un peu plus tard. Une population homogène comme la nôtre ne trouvera pas difficile de s'unir comme un seul homme avant qu'il soit longtemps. Tout le fait d'ailleurs espérer. Aussi cette mission promet-elle d'avancer rapidement vers son organisation parfaite. Elle formera bientôt une véritable et belle paroisse, ayant un curé résident et les secours de la religion avec plus de régularité et plus facilement qu'ailleurs ne les a eus jusqu'à ce jour.

US AMI DU PAUVRE. St. André-Avellin, 16 nov. Les journaux français sont priés de reproduire.

(La suite dans un prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

Système économique d'un banquier. —M. R... un de nos riches banquiers qui s'est fait une réputation, arrive vers midi dans une auberge. Il avait faim.—Combien le dîner, demanda-t-il?—Trois francs.—Et le souper? Trente sous.—Servez-moi à souper.

Conseil d'un père normand sur le point de quitter l'existence, à son jeune fils: —Mon fils, quand tu laboureras, prend trois raies (sillons) à ton voisin; tu plaidieras, t'en restera toujours bien une.

Deux Anglais, partis de France pour se battre en pays étranger, jouèrent l'un contre l'autre pendant toute la route. Après avoir beaucoup perdu, l'un d'eux dit à son adversaire: —Je parie que vous ne me tuez pas dans ce duel à dix pas.— Je parie le contraire, répondit le provoqué; je tire mieux que vous, et offensé, j'ai l'avantage de faire feu le premier.—Qu'importe! Toutefois, je veux intéresser la partie. Je joue ma fortune contre la vôtre.—J'accepte! s'écria le compagnon.

Arrivés sur le terrain, l'Anglais dit aux témoins:—Vous m'êtes garants que si Monsieur ne me tue pas, toute sa fortune m'appartient, à moi et à mes enfants.

Les témoins firent un geste d'acquiescement; puis ils placèrent les combattants à dix pas, le pistolet à la main. L'offensé devait faire feu au troisième appel de main. Mais avant que le second eût été donné, son vis-à-vis s'était lui-même fait sauter la cervelle. Ses enfants héritèrent de près d'un million, car il avait gagné son pari; l'adversaire n'avait pas tué.

LE PRÉSIDENT LINCOLN PEINT PAR UN ANGLAIS.—La description suivante de la personne du président des États-Unis, nous est fournie par le Philadelphia Ledger. Nous la reproduisons textuellement sans en retrancher un mot, laissant à son auteur toute la responsabilité de la fidélité du tableau.

.... Dire qu'il est laid, ce n'est rien; ajouter que son physique est grotesque, ce n'est pas en donner une idée juste.

Figurez-vous un homme de six pieds de haut, d'une maigreur en dehors de toute proportion; avec bras et jambes longs et osseux qui toujours semblent être dans le chemin, avec de grandes et larges mains toutes rugueuses qui vous serrent comme un étou, et une poitrine trop étroite pour les grands bras qui pendent à ses côtés.

Ajoutez à cette figure une tête en forme de coco, et un tant soit peu trop petite pour une telle stature, couverte de cheveux épais, non peignés, et du reste fort rebelles au peigne, qui se tiennent droits et s'échappent à la fois de tous côtés; une figure sillonnée en tous sens, ridée et trouée comme si elle avait été passée au vitriol; un front élevé mais étroit, caché sous des sourcils touffus; deux yeux brillants et quelque peu rêveurs, qui semblent voir à travers vous, sans même vous regarder; quelques taches irrégulières hérissées de poils là où devrait se trouver la barbe et les favoris; une bouche serrée, mince de lèvres et sévère, laissant voir deux rangées de dents blanches et longues, et un nez et des oreilles qui semblent avoir été empruntés par mégarde à une tête de deux fois sa grosseur.

Habillez ensuite cette figure avec un rechambré noir, long, serré et mal taillé; crasseux, sale et ratatiné à tous les endroits saillants (et tout est saillant chez lui); mettez-lui des bottes trop longues et trop larges; des gants trop longs pour ses doigts longs et osseux; et un grand chapeau noir tout cabossé, recouvert d'un crêpe rougeâtre; donnez ensuite à ce composé un air de force physique, autant que morale, et un mélange de dignité calme en même temps que grotesque, et vous comprendrez en son entier l'impression que m'a laissée Abraham Lincoln.

Annibal (non pas le célèbre général Carthaginois) mais tout simplement l'éléphant de Van-Amburgh, est aussi malicieux qu'un politicien radical. Il est toujours prêt à quel que méfait, et son dernier exploit a été d'enfoncer le wagon d'un colporteur de sucre candy qui suivait la ménagerie ambulante, et d'engloutir en un clin d'œil, 6,000 pains d'épices, 74 livres de candi assorti et 46 livres de pâtisserie française? Les témoins de cette excentricité gastronomique se demandaient quel était le plus sublime spectacle: ou la douce satisfaction d'Annibal après avoir fait le tour du cirque ou les cris de désespoir du malheureux colporteur à la découverte de l'étendue de son malheur?

ORIGINE DU MOT PATAQUÈS.—Sous le Directoire, dans un bal, une dame laisse tomber son éventail.

—Est-ce à vous, madame?

—Non, monsieur, ce n'est pas à moi!

Le quidam se retourne vers une autre dame:

—Est-ce à vous, madame?

—Ce n'est point à moi, monsieur!

—Oh! ce n'est point à vous, ce n'est pas à vous, dit le danseur; je ne sais vraiment pas l'qu'est-ce.

LA MINERVE.

Samedi matin, 22 Novembre 1862

Les organes qui battent la grosse caisse, dans leurs accès de bonheur, pour exalter le mérite et la valeur du ministère McDonald-Sieotte, se laissent entraîner parfois à de singuliers aveux. A lire quelques-uns de leurs écrits, vous êtes tentés d'enregistrer les ministres du jour sur la liste où vous inscrivez les noms des grands hommes qui ont servi leur pays avec une abnégation constante et un dévouement sans bornes. Vous vous écriez qu'on a calomnié M. François Evanturel en rapportant les discours bouffons qui ont signalé son existence

politique pendant la session dernière; qu'on a calomnié M. McGeé en racontant à nos compatriotes ses trahisons envers sa malheureuse patrie et ses frères d'armes, les courageux patriotes d'Irlande! Mais un autre jour et dans ces mêmes colonnes où vous avez vu scintiller l'éloge, vous lisez que "le pays ne désire point acquiescer les dettes de M. McGeé," laissant soupçonner aux moins malins que l'hon. Président du Conseil Exécutif emploie son influence ministérielle, non pas à pratiquer des économies et à faire des retranchements dans le sens vrai du mot, mais à faire des additions au chiffre de la dette publique pour soustraire quelques fractions au chiffre assez réel de ses dettes personnelles à Montréal. Le public qui lit ces choses aurait-il une bien vaine confiance en des hommes qui peuvent pousser à ce point l'oubli de tout devoir et de tout scrupule! Le pouvoir qui se laisse guider par le mesquin intérêt d'un collègue qui ne se souvient de la grandeur de sa mission que pour payer ses dettes électorales, ne reculera devant aucune honte quelque basse et déshonorante qu'elle soit!

En relisant la Minerve depuis cinq mois, nos lecteurs verront qu'en signalant simplement les faits accomplis par le journal actuel, nous avons démontré jusqu'à l'évidence ses tendances corrompues et les motifs étroits qui le conduisent dans ses actes d'administration. On s'est laissé mener à la façon des hommes sans conscience et sans énergie, par la peur et les menaces des partisans. La plupart des destitutions ont laissé voir au fond de l'âme des ministres ou de leurs favoris, le désir de la vengeance ou les joies de la rançune satisfaite. Le pouvoir institué dans la société pour le maintien du droit et de la justice, a cédé à la pression des plus mauvaises passions dans l'affaire Ramsay et dans l'affaire Archambault. Et ce n'est pas tout: on n'a rien refusé à certaines individualités politiques, pas même l'injustice la plus atroce, pas même la persécution d'un adversaire politique vivant tranquille au sein de la vie privée.

Et toutes ces accusations que nous formulons, sont appuyées sur le témoignage d'hommes éminemment respectables qui ont fait connaître dans la presse les faits sur lesquels nous bâsons nos affirmations. Nos lecteurs comprendront que nous rappelons en ce moment la triste affaire de South Ely.

Nous revenons souvent sur ces faits; mais nous le faisons pour démontrer à tous les regards la tendance corrompue du gouvernement actuel. Le favoritisme dans son caractère le plus odieux a présidé à tous ses actes. Les feuilles ministérielles sont forcées d'élever la voix tout tour, indignées elles-mêmes de tant d'effronterie et d'audace dans la pratique de la corruption. Nous avons cité le Herald, nous avons cité l'Ordre, citons aujourd'hui le Pays:

M. McCord, avocat de cette ville, vient d'être nommé secrétaire de la commission de codification. Cette nomination nous a surpris. On pouvait trouver mieux. Une influence personnelle a évidemment présidé à la nomination de M. McCord. Puisqu'on mettait de côté une inutilité pour cause de rotundité, on aurait au moins dû, ce semble, la remplacer par un avocat de grande expérience. Si on n'en pouvait trouver un pour £4000 annuellement s'en passer, on donner plus pour avoir mieux que celui qui était sorti.

Cette nomination a été généralement désapprouvée.

Celle de M. Sheppard est encore pire. Un gouvernement se fait toujours du mal en nommant aux emplois publics des hommes que le public regarde comme flétris par la longue servilité dont ils ont fait preuve. Les amis d'un gouvernement deviennent vite indifférents à son sort quand ils voient d'anciens loups, momentanément revêtus de la peau du mouton, promus aux charges publiques de préférence à ceux qui ont combattu des années contre la corruption ou le favoritisme.

Pardonnons à M. Dessaulles ses injures à l'adresse de M. Ramsay; nous savons les motifs de sa haine contre notre ami. La grandeur d'âme consiste aux yeux du rédacteur du Pays dans une haine éternelle de l'homme qui vous a un jour humilié, et M. Ramsay a un jour humilié M. Dessaulles. Ce qu'il importe de noter en ce moment c'est l'accusation portée contre le gouvernement de s'être laissé pousser par une influence personnelle dans le choix de M. McCord comme remplaçant de M. Ramsay. Que pensez-vous du pouvoir qui nomme une individualité incapable à une charge importante, dans le seul but de faire plaisir à un ami influent, peut-être même à un ministre? Voilà l'opinion qu'ont du ministère ses propres organes.

Dans notre avant dernier numéro, nous avons rappelé le Pays au sentiment des convenances. Notre confrère est forcé d'admettre, cette fois, la leçon a été bien administrée, et il fait apologie dans les termes suivants:

"Nous savons que nous n'avons aucune justice à attendre de ces gens dont nous avons si constamment dévoilé les roueries et les mensonges, néanmoins nous aurions eu pouvoir être à l'abri des plates insinuations qu'elle s'est permises, mardi, car avec la moindre bonne volonté, on aurait pu soupçonner que les omissions qu'elle nous reproche avec raison n'étaient pas le fait de la rédaction."

M. Ramsay a sans doute troublé la douce quiétude de l'hon. M. Evanturel, en écrivant dans un journal de Québec la correspondance ci-dessous que nous traduisons:

(Au Rédacteur du Daily News.)

MONSIEUR.—Il y a quelques jours je vous ai donné un exemple de la manière dont l'ex-maire de St. Hyacinthe a observé "la décence et la loi"; voyons maintenant comment la dernière pour ne rien dire de la première est violée par l'hon. François Evanturel.

Dans le troisième Chapitre des Statuts Refondus du Canada, et dans la 3ème section de ce Chapitre, il est écrit:

"Si le rédacteur du Pays avait vu les trois petits faits incriminés, il ne les eût certes pas laissés paraître dans cette forme.

"On a eu incontestablement tort en ne mettant pas la qualification d'honorable avant le nom de M. McDonald, et il n'est pas régulier de dire l'hon. Foley, ou l'hon. Cartier sans mettre le nom de baptême.

"Le rédacteur veillera à ce que ces inattentions ne se renouvellent pas."

Soit: le rédacteur du Pays, rejette sur les épaules d'un inconnu, la responsabilité des trois petits faits incriminés, avec raison, suivent qu'il l'admet lui-même tout comme il revoiyait à un impudent imprimeur, la faute au moyen de laquelle il faisait de Mde de Grandfort, voyageur français, M. Manoel de Grandfort. Son explication était du dernier ridicule. Il y avait absence complète de réflexion. Mde de Grandfort faisait preuve d'un grand jugement et d'une capacité étonnante d'appréciation, en annonçant, il y a six ou sept ans, une révolution prochaine aux États-Unis, et à peu près à la même époque, M. Dessaulles qui n'a pas de jugement, débattait devant l'Institut Canadien ses fameuses lectures sur l'annexion aux États-Unis, auxquels il prédisait une durée plus longue que celle de tous les autres empires. C'était le modèle des gouvernements et il invitait modestement le Souverain Pontife et Leurs Majestés les Empereurs d'Autriche et de Russie à échanger leurs couronnes pour le suffrage populaire.

Nous pardonnons à M. Dessaulles ses inattentions et nous espérons avoir lui qu'elles ne se renouvelleront pas. Mais il y a une autre question à régler. Nous avons reproché au rédacteur de la feuille démocratique d'avoir parlé de M. Ramsay, à la façon des manants, en l'appelant Ramsay, tout court. Sur ce point le scribe du Pays ne s'explique pas. Cet article aussi a-t-il été écrit par un apprenti, ou par le prote de la maison rouge? Qu'en pense M. Dessaulles?

Le Witness peut être une feuille fanatique, à vues très étroites, mais à coup sûr il n'est que ridicule lorsqu'il consacre son espace à la reproduction des infamies pauvres discours de quelques apostats renégats que le Catholicisme a vomis de son sein dans le giron du Protestantisme.

Il faut être bien naïf et bien sot pour croire à la parole des Normandeau, des Riendeau, des Lafleur, et des autres Suisses plus ou moins misérables dont nous rougirions nous autres Canadiens-Français, s'ils n'avaient pas fait divorce avec l'hérédité de croyances et de sentiments que nous vénérons comme race et comme nationalité. Ces pauvres gens que le Witness protège s'agitent sous le remords de leur conscience et s'étrouffent en faisant du prosélytisme au milieu d'une population qui les méprise ou s'en moque à cœur joie. Lorsqu'à force d'argent, de promesses, d'impostures et de mensonges ils entraînent derrière eux de ces êtres aussi pauvres du côté du cœur que de la bourse, dont la compagnie est un fardeau pour les âmes bien nées, le Witness bat des mains comme à l'audition d'un triomphe flatter pour ses croyances; elle ne s'aperçoit pas, la pauvre feuille, qu'elle sonne le grélot de son déshonneur et de sa honte. M. Lafleur, croyons-nous, disait à la dernière séance de l'Association des Dames de la Mission de la Grande Ligne, que les Canadiens-Français étaient trop ignorants pour apostasier la foi de leurs pères: donc ignorance qui les préserve du contact des renégats dont le Witness reproduit avec complaisance les sales élucubrations! Dieu merci, la race des apostats est peu nombreuse parmi nous.

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'avoir fait sortir un instant de leur insignifiance les trois maigres individus dont les noms sont mentionnés dans cet écrit.

M. David Kinnear, l'un des rédacteurs et propriétaires du Herald, est mort avant-hier matin des suites d'une longue maladie causée par la dysenterie. M. Kinnear était né à Edimbourg, en 1807. Il était fils d'un célèbre banquier Écossais. Il étudia la loi dans sa jeunesse et se fit admettre à la profession d'avocat qu'il ne pratiqua jamais. A l'âge de 25 ans, il vint en Canada et acheta une terre dans les cantons de l'Est. Pendant la rébellion, il fut nommé magistrat pour cette portion du pays, et demeura quelques années à Naperville et à Frelighsburg. A son arrivée à Montréal, il rédigea pendant quelque temps la Gazette de Montréal; il fut ensuite attaché au Herald où il est resté pendant 18 ans.

M. Kinnear possédait beaucoup de connaissances acquises dans la lecture des meilleurs auteurs Anglais. Ses écrits témoignent un talent remarquable.

M. Ramsay a sans doute troublé la douce quiétude de l'hon. M. Evanturel, en écrivant dans un journal de Québec la correspondance ci-dessous que nous traduisons:

(Au Rédacteur du Daily News.)

MONSIEUR.—Il y a quelques jours je vous ai donné un exemple de la manière dont l'ex-maire de St. Hyacinthe a observé "la décence et la loi"; voyons maintenant comment la dernière pour ne rien dire de la première est violée par l'hon. François Evanturel.

Dans le troisième Chapitre des Statuts Refondus du Canada, et dans la 3ème section de ce Chapitre, il est écrit:

"Nulle personne quelconque ayant ou possédant, entreprenant ou exécutant, directement ou indirectement, seule ou avec une autre, par elle-même ou par l'intermédiaire d'un syndic ou tierce partie, un contrat ou marché avec Sa Majesté, ou avec un officier ou département public, se rattachant au service public de la Province, ou en vertu duquel des deniers publics de la Province devront être payés pour aucun service, ouvrage, matière ou chose, ne sera éligible comme membre du Conseil Législatif ou de l'Assemblée Législative, ni ne siégera ni ne votera dans l'Assemblée Législative ou dans le Conseil Législatif, en qualité de membre élu."

L'hon. François Evanturel est propriétaire du journal le Canadien, ainsi que le prouvent l'affidavit et le certificat ci-dessous:

"Bas Canada, district de Québec, Joseph-Norbert Duquet, imprimeur, de la cité de Québec, dûment assermenté, dépose et déclare que le déposant est l'imprimeur et l'éditeur du journal intitulé Le Canadien.

"Que le dit journal est imprimé et distribué à Québec, au nombre de six cent cinquante exemplaires par semaine. (Signé.) J. S. DE QUÉBEC."

"Assermenté devant le sous-juré à Québec, ce trente-et-un de mars, mil huit cent soixante-deux." (Signé.) J. MAGUIRE."

"Certifié Vraie Copie, (Signé.) L. E. DOUCET, Greffier de la Paix.

Néanmoins et en dépit de la loi, le dit François Evanturel, étant membre de l'Assemblée Législative, fait des contrats pour la publication des annonces des départements publics dans son journal le Canadien. Oh! votre conduite est hautement irrépréhensible." M. François Evanturel.

Je suis Monsieur, Votre obéissant serviteur, T. K. RAMSAY, Québec, 17 novembre 1862.

On lit dans le Journal de Québec: "Le Neveu dit que le Mercury est vendu à M. Blackburn, le propriétaire du journal le Prototype de London. La Chronicle affirme, de son côté, qu'il n'est pas vendu, mais loué à M. Blackburn et Sheppard, le rédacteur actuel du Mercury.

"Maison à louer ou à vendre avec ameublement y compris les consciences!"

"M. Sheppard, pour se mettre en état de payer l'achat ou le loyer, vient de se faire nommer commissaire-enquêteur du bureau de poste de Québec.

"Le Globe n'a pas d'objections à ce que le cabinet récompense M. Sheppard, mais il veut que ce ne soit pas aux dépens de la Province.

"M. Bristow est chargé d'une mission pareille pour Kingston, et nous ne savons quel emploi l'on a donné à un M. de Courtenay.

"Ce sont là les "retranchements" faits par notre gouvernement; des retranchements tels qu'ils empêchent l'économie de parvenir jusqu'à la chose publique.

"Nous n'avons pas le temps de caractériser aujourd'hui tous ces vampires qui vivent de l'économie; nous nous en occuperons probablement plus tard."

"Si le rédacteur du Pays avait vu les trois petits faits incriminés, il ne les eût certes pas laissés paraître dans cette forme.

"On a eu incontestablement tort en ne mettant pas la qualification d'honorable avant le nom de M. McDonald, et il n'est pas régulier de dire l'hon. Foley, ou l'hon. Cartier sans mettre le nom de baptême.

"Le rédacteur veillera à ce que ces inattentions ne se renouvellent pas."

Soit: le rédacteur du Pays, rejette sur les épaules d'un inconnu, la responsabilité des trois petits faits incriminés, avec raison, suivent qu'il l'admet lui-même tout comme il revoiyait à un impudent imprimeur, la faute au moyen de laquelle il faisait de Mde de Grandfort, voyageur français, M. Manoel de Grandfort. Son explication était du dernier ridicule. Il y avait absence complète de réflexion. Mde de Grandfort faisait preuve d'un grand jugement et d'une capacité étonnante d'appréciation, en annonçant, il y a six ou sept ans, une révolution prochaine aux États-Unis, et à peu près à la même époque, M. Dessaulles qui n'a pas de jugement, débattait devant l'Institut Canadien ses fameuses lectures sur l'annexion aux États-Unis, auxquels il prédisait une durée plus longue que celle de tous les autres empires. C'était le modèle des gouvernements et il invitait modestement le Souverain Pontife et Leurs Majestés les Empereurs d'Autriche et de Russie à échanger leurs couronnes pour le suffrage populaire.

Nous pardonnons à M. Dessaulles ses inattentions et nous espérons avoir lui qu'elles ne se renouvelleront pas. Mais il y a une autre question à régler. Nous avons reproché au rédacteur de la feuille démocratique d'avoir parlé de M. Ramsay, à la façon des manants, en l'appelant Ramsay, tout court. Sur ce point le scribe du Pays ne s'explique pas. Cet article aussi a-t-il été écrit par un apprenti, ou par le prote de la maison rouge? Qu'en pense M. Dessaulles?

Le Witness peut être une feuille fanatique, à vues très étroites, mais à coup sûr il n'est que ridicule lorsqu'il consacre son espace à la reproduction des infamies pauvres discours de quelques apostats renégats que le Catholicisme a vomis de son sein dans le giron du Protestantisme.

Il faut être bien naïf et bien sot pour croire à la parole des Normandeau, des Riendeau, des Lafleur, et des autres Suisses plus ou moins misérables dont nous rougirions nous autres Canadiens-Français, s'ils n'avaient pas fait divorce avec l'hérédité de croyances et de sentiments que nous vénérons comme race et comme nationalité. Ces pauvres gens que le Witness protège s'agitent sous le remords de leur conscience et s'étrouffent en faisant du prosélytisme au milieu d'une population qui les méprise ou s'en moque à cœur joie. Lorsqu'à force d'argent, de promesses, d'impostures et de mensonges ils entraînent derrière eux de ces êtres aussi pauvres du côté du cœur que de la bourse, dont la compagnie est un fardeau pour les âmes bien nées, le Witness bat des mains comme à l'audition d'un triomphe flatter pour ses croyances; elle ne s'aperçoit pas, la pauvre feuille, qu'elle sonne le grélot de son déshonneur et de sa honte. M. Lafleur, croyons-nous, disait à la dernière séance de l'Association des Dames de la Mission de la Grande Ligne, que les Canadiens-Français étaient trop ignorants pour apostasier la foi de leurs pères: donc ignorance qui les préserve du contact des renégats dont le Witness reproduit avec complaisance les sales élucubrations! Dieu merci, la race des apostats est peu nombreuse parmi nous.

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'avoir fait sortir un instant de leur insignifiance les trois maigres individus dont les noms sont mentionnés dans cet écrit.

M. David Kinnear, l'un des rédacteurs et propriétaires du Herald, est mort avant-hier matin des suites d'une longue maladie causée par la dysenterie. M. Kinnear était né à Edimbourg, en 1807. Il était fils d'un célèbre banquier Écossais. Il étudia la loi dans sa jeunesse et se fit admettre à la profession d'avocat qu'il ne pratiqua jamais. A l'âge de 25 ans, il vint en Canada et acheta une terre dans les cantons de l'Est. Pendant la rébellion, il fut nommé magistrat pour cette portion du pays, et demeura quelques années à Naperville et à Frelighsburg. A son arrivée à Montréal, il rédigea pendant quelque temps la Gazette de Montréal; il fut ensuite attaché au Herald où il est resté pendant 18 ans.

M. Kinnear possédait beaucoup de connaissances acquises dans la lecture des meilleurs auteurs Anglais. Ses écrits témoignent un talent remarquable.

M. Ramsay a sans doute troublé la douce quiétude de l'hon. M. Evanturel, en écrivant dans un journal de Québec la correspondance ci-dessous que nous traduisons:

(Au Rédacteur du Daily News.)

MONSIEUR.—Il y a quelques jours je vous ai donné un exemple de la manière dont l'ex-maire de St. Hyacinthe a observé "la décence et la loi"; voyons maintenant comment la dernière pour ne rien dire de la première est violée par l'hon. François Evanturel.

Dans le troisième Chapitre des Statuts Refondus du Canada, et dans la 3ème section de ce Chapitre, il est écrit:

"Nulle personne quelconque ayant ou possédant, entreprenant ou exécutant, directement ou indirectement, seule ou avec une autre, par elle-même ou par l'intermédiaire d'un syndic ou tierce partie, un contrat ou marché avec Sa Majesté, ou avec un officier ou département public, se rattachant au service public de la Province, ou en vertu duquel des deniers publics de la Province devront être payés pour aucun service, ouvrage, matière ou chose, ne sera éligible comme membre du Conseil Législatif ou de l'Assemblée Législative, ni ne siégera ni ne votera dans l'Assemblée Législative ou dans le Conseil Législatif, en qualité de membre élu."

L'hon. François Evanturel est propriétaire du journal le Canadien, ainsi que le prouvent l'affidavit et le certificat ci-dessous:

"Bas Canada, district de Québec, Joseph-Norbert Duquet, imprimeur, de la cité de Québec, dûment assermenté, dépose et déclare que le déposant est l'imprimeur et l'éditeur du journal intitulé Le Canadien.

"Que le dit journal est imprimé et distribué à Québec, au nombre de six cent cinquante exemplaires par semaine. (Signé.) J. S. DE QUÉBEC."

"Assermenté devant le sous-juré à Québec, ce trente-et-un de mars, mil huit cent soixante-deux." (Signé.) J. MAGUIRE."

"Certifié Vraie Copie, (Signé.) L. E. DOUCET, Greffier de la Paix.

Néanmoins et en dépit de la loi, le dit François Evanturel, étant membre de l'Assemblée Législative, fait des contrats pour la publication des annonces des départements publics dans son journal le Canadien. Oh! votre conduite est hautement irrépréhensible." M. François Evanturel.

Je suis Monsieur, Votre obéissant serviteur, T. K. RAMSAY, Québec, 17 novembre 1862.

On lit dans le Journal de Québec: "Le Neveu dit que le Mercury est vendu à M. Blackburn, le propriétaire du journal le Prototype de London. La Chronicle affirme, de son côté, qu'il n'est pas vendu, mais loué à M. Blackburn et Sheppard, le rédacteur actuel du Mercury.

"Maison à louer ou à vendre avec ameublement y compris les consciences!"

"M. Sheppard, pour se mettre en état de payer l'achat ou le loyer, vient de se faire nommer commissaire-enquêteur du bureau de poste de Québec.

"Le Globe n'a pas d'objections à ce que le cabinet récompense M. Sheppard, mais il veut que ce ne soit pas aux dépens de la Province.

"Si le rédacteur du Pays avait vu les trois petits faits incriminés, il ne les eût certes pas laissés paraître dans cette forme.

"On a eu incontestablement tort en ne mettant pas la qualification d'honorable avant le nom de M. McDonald, et il n'est pas régulier de dire l'hon. Foley, ou l'hon. Cartier sans mettre le nom de baptême.

"Le rédacteur veillera à ce que ces inattentions ne se renouvellent pas."

Soit: le rédacteur du Pays, rejette sur les épaules d'un inconnu, la responsabilité des trois petits faits incriminés, avec raison, suivent qu'il l'admet lui-même tout comme il revoiyait à un impudent imprimeur, la faute au moyen de laquelle il faisait de Mde de Grandfort, voyageur français, M. Manoel de Grandfort. Son explication était du dernier ridicule. Il y avait absence complète de réflexion. Mde de Grandfort faisait preuve d'un grand jugement et d'une capacité étonnante d'appréciation, en annonçant, il y a six ou sept ans, une révolution prochaine aux États-Unis, et à peu près à la même époque, M. Dessaulles qui n'a pas de jugement, débattait devant l'Institut Canadien ses fameuses lectures sur l'annexion aux États-Unis, auxquels il prédisait une durée plus longue que celle de tous les autres empires. C'était le modèle des gouvernements et il invitait modestement le Souverain Pontife et Leurs Majestés les Empereurs d'Autriche et de Russie à échanger leurs couronnes pour le suffrage populaire.

Nous pardonnons à M. Dessaulles ses inattentions et nous espérons avoir lui qu'elles ne se renouvelleront pas. Mais il y a une autre question à régler. Nous avons reproché au rédacteur de la feuille démocratique d'avoir parlé de M. Ramsay, à la façon des manants, en l'appelant Ramsay, tout court. Sur ce point le scribe du Pays ne s'explique pas. Cet article aussi a-t-il été écrit par un apprenti, ou par le prote de la maison rouge? Qu'en pense M. Dessaulles?

Le Witness peut être une feuille fanatique, à vues très étroites, mais à coup sûr il n'est que ridicule lorsqu'il consacre son espace à la reproduction des infamies pauvres discours de quelques apostats renégats que le Catholicisme a vomis de son sein dans le giron du Protestantisme.

Il faut être bien naïf et bien sot pour croire à la parole des Normandeau, des Riendeau, des Lafleur, et des autres Suisses plus ou moins misérables dont nous rougirions nous autres Canadiens-Français, s'ils n'avaient pas fait divorce avec l'hérédité de croyances et de sentiments que nous vénérons comme race et comme nationalité. Ces pauvres gens que le Witness protège s'agitent sous le remords de leur conscience et s'étrouffent en faisant du prosélytisme au milieu d'une population qui les méprise ou s'en moque à cœur joie. Lorsqu'à force d'argent, de promesses, d'impostures et de mensonges ils entraînent derrière eux de ces êtres aussi pauvres du côté du cœur que de la bourse, dont la compagnie est un fardeau pour les âmes bien nées, le Witness bat des mains comme à l'audition d'un triomphe flatter pour ses croyances; elle ne s'aperçoit pas, la pauvre feuille, qu'elle sonne le grélot de son déshonneur et de sa honte. M. Lafleur, croyons-nous, disait à la dernière séance de l'Association des Dames de la Mission de la Grande Ligne, que les Canadiens-Français étaient trop ignorants pour apostasier la foi de leurs pères: donc ignorance qui les préserve du contact des renégats dont le Witness reproduit avec complaisance les sales élucubrations! Dieu merci, la race des apostats est peu nombreuse parmi nous.

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'avoir fait sortir un instant de leur insignifiance les trois maigres individus dont les noms sont mentionnés dans cet écrit.

M. David Kinnear, l'un des rédacteurs et propriétaires du Herald, est mort avant-hier matin des suites d'une longue maladie causée par la dysenterie. M. Kinnear était né à Edimbourg, en 1807. Il était fils d'un célèbre banquier Écossais. Il étudia la loi dans sa jeunesse et se fit admettre

DECES.

En cette ville, le 20 courant, après une longue et douloureuse maladie, souffrant avec beaucoup de résignation, Olivier Fournier, 70 ans, Mar- chand, a été enlevé par la mort.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON. Vente de 25 caisses de coutures. BOTTES ET SOULIERS assortis PETITES PORCELANES MARCHANDISES DE FANTAISIE

VENTE PAR ENCAN.

PAR ALEX. BRYSON. LOCOMOTIVE, &c. LE Soussigné a reçu instruction de vendre par encan, sans réserve, dans son bureau No. 292, Rue St. Paul.

VENTE PAR ENCAN.

PAR J. PATTERSON & Cie. Vente à l'encan de splendides Meubles de seconde main, Potes, &c. &c.

VENTE PAR ENCAN.

Par L. Devany. L. DEVANY vendra, CE SOIR, dans ses Salles d'Encan, No. 150, Rue Notre-Dame, un grand Assortiment de

VENTE PAR ENCAN.

PAR SHAW & FRERE. VENTE IMPORTANTE DE 16 Magnifiques Pianos Octaves, EN BOIS DE ROSE.

PAR JAMES M. BLACKWOOD

SEL. A VENDRE, 100 Tonneaux de Sel Fer en Saumon. 100 Tonneaux à vendre.

POCHES A VENDRE. 3,000 Poches de deux Minots DOUGLASS & CIE., 22 nov 296, Rue St. Paul.

DISSOLUTION DE SOCIETE. LA SOCIETE qui a existé entre MM. DENIS & DESNOYERS, Avocats, de la cité de Montréal, est dissoute, de ce jour, de consentement mutuel.

MAGASIN DE TABAC HOCHELAGA. LES Soussignés ont le plaisir de prévenir leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir une BOUTIQUE DE TABACS SITUÉS A HOCHELAGA.

DEPARTEMENT DES Terres de la Couronne. ATIS est par le présent donné que si le prix d'achat des TERRES dans le Haut-Canada

CONFISERIES EN GROS. 243, RUE NOTRE DAME. PASTILLES DE MENTHE No. 1 et 2 PASTILLES de conversations en anglais et en français, par bariols ou boîtes.

ON DEMANDE UN CANADIEN - FRANÇAIS, possédant de l'influence, pour agir comme agent, à Montréal, d'une Compagnie d'Assurance de première classe contre le Feu.

PATINS PATINS ON vient de recevoir, et vapent, un assortiment complet des PATINS DU CLUB, qui ont été hautement approuvés, l'hiver dernier, de grandeur pour Danes et Messieurs, garnis, à bas prix.

CONSTRUCTION DE 4 MAISONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues au Bureau de N. LARUE, Architecte, rue St. François-Xavier, No. 35, d'ici à SAMEDI, pour la construction de QUATRE BATISSES en PIERRE et en BRIQUES.

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

PATINS PATINS ON vient de recevoir, et vapent, un assortiment complet des PATINS DU CLUB, qui ont été hautement approuvés, l'hiver dernier, de grandeur pour Danes et Messieurs, garnis, à bas prix.

CONSTRUCTION DE 4 MAISONS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues au Bureau de N. LARUE, Architecte, rue St. François-Xavier, No. 35, d'ici à SAMEDI, pour la construction de QUATRE BATISSES en PIERRE et en BRIQUES.

POELES ALBANAIS ET GEANTS (MAMMOUTH HEATER) Poeles Heavy Railroad Pattern

POELES ALBANAIS ET GEANTS (MAMMOUTH HEATER) Poeles Heavy Railroad Pattern

POELES ALBANAIS ET GEANTS (MAMMOUTH HEATER) Poeles Heavy Railroad Pattern

VENTE IMPORTANTE de Bestiaux de valeur. Chevaux, Moutons, Fournage, &c., à LACHINE, JEUDI, le 27 courant.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC. CHANGEMENT DANS LES CONVOIS DE L'EST

CONVOIS DE L'EST. Le et après LUNDI, le 24 NOVEMBRE, les Convois partiront comme suit:

CONVOIS DE L'OUEST. DE LA STATION BONAVENTURE. Express de jour pour Ottawa, Kingston, Toronto, London, Detroit et Piquet.

DESJARDINS & GUENETTE, AVOCATS, No. 52, Rue St. Gabriel.

BUREAU DE COMMERCE. UNE ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE de la CORPORATION du BUREAU de COMMERCE de MONTREAL, aura lieu, dans les Chambres du Bureau des Bourses, MARDI prochain, le 25 courant.

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

LA BANQUE DU PEUPLE. LE PUBLIC EST PAR LE PRESENT notifié que cette Banque sera FERMÉE TOUS LES SAMEDIS

Jardin Guilbault. AMPHITHEATRE et HIPPODROME. Salle pleine tous les Soirs.

GRAND REPRESENTATION de la Soir. Jouera tous les Mercredis et Samedis Apres-Midi.

GRANDE SOIREE D'OUVRETURE! Jeudi, 20 Nov. 1862.

MAGASIN DE TAPIS DE MONTREAL, No. 49, Grande Rue St. Jacques.

TOILE ANGLAISE CIRÉE pour plancher. Toile Américaine Cîrée pour plancher.

TERREBONNE. AVIS est donné par le présent que Messrs Valois & Labelle, à bonne composition

LA BATISSE BIEN VENTILÉE! BIEN CONDUITE! BIEN CONSTRUITE!

HENRY WILLIAMS MACKRETH. SOLICITEUR ET COMMISSAIRE POUR PRENDRE DES AFFIDAVITS POUR LES COURS DANS LE BAS-CANADA.

EN DEMANDE DES ACTIONS DANS LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.

BAZAR. UN BAZAR se tiendra le 15 Novembre et les Soirs suivants, au Pied du Couvent, dans la maison de M. Joseph Poupert, au profit des Pauvres de St. Vincent de Paul.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ DE VOITURES D'ETE

78, Rue St. Antoine, toutes les VOITURES qu'il a MAINTENANT en mains, consistant en 2 superbes Carrosses, Ire. classe

GRANDE VARIETE D'AUTRES VOITURES DANS LE DERNIER GOUT.

GRANDE VARIETE D'AUTRES VOITURES DANS LE DERNIER GOUT.

MAGASINS & C., DE PREMIERE CLASSE, A LOUER.

R. CAMPBELL & Cie. Au plaisir de solliciter un examen sur leurs trois-baux et nouveaux PATRONS DE TAPIS

MAGASIN DE TAPIS DE MONTREAL, No. 49, Grande Rue St. Jacques.

TOILE ANGLAISE CIRÉE pour plancher. Toile Américaine Cîrée pour plancher.

TERREBONNE. AVIS est donné par le présent que Messrs Valois & Labelle, à bonne composition

LA BATISSE BIEN VENTILÉE! BIEN CONDUITE! BIEN CONSTRUITE!

HENRY WILLIAMS MACKRETH. SOLICITEUR ET COMMISSAIRE POUR PRENDRE DES AFFIDAVITS POUR LES COURS DANS LE BAS-CANADA.

EN DEMANDE DES ACTIONS DANS LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.

BAZAR. UN BAZAR se tiendra le 15 Novembre et les Soirs suivants, au Pied du Couvent, dans la maison de M. Joseph Poupert, au profit des Pauvres de St. Vincent de Paul.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ DE VOITURES D'ETE

78, Rue St. Antoine, toutes les VOITURES qu'il a MAINTENANT en mains, consistant en 2 superbes Carrosses, Ire. classe

GRANDE VARIETE D'AUTRES VOITURES DANS LE DERNIER GOUT.

GRANDE VARIETE D'AUTRES VOITURES DANS LE DERNIER GOUT.

GRANDE VARIETE D'AUTRES VOITURES DANS LE DERNIER GOUT.

ARRANGEMENT D'ETE 1862. COMMUNICATION DIRECTE AVEC GLASGOW.

VOYAGEANT REGULIEREMENT MONTREAL, QUEBEC ET GLASGOW.

Th "United Kingdom" SAMEDI, LE 22 NOVEMBRE

MOITIE PRIX SEULEMENT d'elegants Albums photographiques

Papeterie, CATHEDRAL BLOCK, RUE NOTRE-DAME

A Vendre, Une partie de cette Propriete de Valeur.

M. BROSSARD, MARCHAND A COMMISSIONS

F. PEINCHAUD, ECR.

CONSIGNATION

LA PROVINCIALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET LA MARINE INTERIEURE DU CANADA.

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

ALMANACH 1863. POUR LOUIS PERRAULT & CIE., 22, Rue St. Vincent.

COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL

AVIS PUBLIC

M. BROSSARD, MARCHAND A COMMISSIONS

F. PEINCHAUD, ECR.

CONSIGNATION

LA PROVINCIALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET LA MARINE INTERIEURE DU CANADA.

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

INCORPORÉE EN 1849—Capital souscrit \$1,743,520

LE SANG EST LA VIE. La Salsepareille de Bristol GRAND PURIFICATEUR DE SANG

THEOPHILE GAUTHIER, AVOCAT, Bureau, No. 29, Rue St. Vincent

Made. WINSLOW, SIROP ADOUCISSANT POUR ENFANTS

FORCE et de la Santé à vos Enfants

JOURNAL POUR TOUS 10me. Vol., MAINTENANT REÇU CHEZ BEAUCHEMIN & PAYETTE

NOEL ROY TEINTURIER - DEGRAISSEUR DE NEW-YORK, 51, RUE ST. LAURENT, 51 MONTREAL

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

BANQUE DE MONTREAL. AVIS

SALOMON MAZURETTE, MARCHAND-TAILLEUR, 48, Rue St. Gabriel, A quelques portes de la Rue Notre-Dame, allant au Champ-de-Mars

M. MAZURETTE, tout en remerciant les personnes qui ont bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour, a le plaisir de leur annoncer qu'il vient d'ouvrir un Magasin à placer sa boutique au numéro ci-dessus, où il recevra avec plaisir tous les ordres que l'on voudra bien lui donner et qui seront exécutés promptement et les habits faits dans les derniers goûts.

Il se chargera de TOUS RACCOMMODAGES et de la confection des habits lorsque l'on voudra ouvrir le drap. 15 oct. nk 12

CINQUARS & CIE., MARCHANDS-TAILLEURS, CRYSTAL HALL COIN DES Rues Notre-Dame et McGill, MONTREAL.

TOUT en remerciant leurs pratiques et la public en général de l'encouragement qu'ils ont eu jusqu'à ce jour, les informant qu'ils viennent de recevoir leur assortiment d'Automne et d'Hiver, consistant en ETOFFES de toutes sortes et d'être un des plus considérables et des mieux assortis de cette ville.

Robes de Buffle, BAIE D'HUDSON, DEMENAGEMENT, M. H. PERRAULT ARCHITECTE ET APPELLEUR.

Compagnie d'Assurance Royale, LIVERPOOL ET LONDRES, Capital—£2,000,000, et un Grand Fonds de Réserve.

Compagnie d'Assurance Royale, LIVERPOOL ET LONDRES, Capital—£2,000,000, et un Grand Fonds de Réserve.

COMPAGNIE DU RICHELIEU, LIGNE DE LA HALLE ROYALE, MONTREAL ET QUEBEC, LIGNE REGULIERE ENTRE MONTREAL ET LES PORTS DE TROIS-RIVIERES.

CHANGEMENT D'HEURE, A partir du 10 NOVEMBRE court, et jusqu'à avis contraire les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir :

LE VAPURUR EUROPA, Capt. P. E. Coffe, partira à son ordinaire pour Québec tous les Lundis, Mercredis, Vendredis soit à cinq heures précises, arriant en allant et revenant aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

G. BACCERINI ET CIE., IMPORTATEURS DE SCULPTURES EN MARBRE EN ALBATRE, No. 70, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

A vendre a Grand Marché, TROIS BEAUX COTTAGES en pierre et devenus en briques, situés, Rue St. André, très-bien bâtis, de 24 pieds de long par 31 pieds de profondeur.

DR. TRESTLER & FRERE DENTISTES, HAUT DE LA RUE ST. LAURENT COIN DE LA PETITE RUE ST. JACQUES MONTREAL 25 NOV.—a

POELES 42, RUE MCGILL 42, NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment le plus complet de POELES de CHUÉE de PASSAGE et de BALON, et le POELE DOUBLE canadien de 30x30 pouces, garantis pour 2 ans et qui nous offre à bon marché.

OCULISTE et AURISTE, DR. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., &c.

A VENDRE, CETTE BELLE PROPRIÉTÉ CONNUE SOUS LE NOM DE "OLDHAM FARM", appartenant aux héritiers de l'Honorable Peter McGill.

Dr. JOURDAIN, DENTISTE, 120, Rue Craig, au coin de la rue Côté, Montréal, 6 mai 1862.

POITRAS & CREVIER, MAGASIN DE POELES, No. 42, Grande Rue St. Jacques.

E. DORION ET FRERE, ONT OUVERT UNE MANUFACTURE DE BALANCES PLATE-FORME et pour comptoirs, et aussi un atelier pour BATTISSES MACHINES.

SAMUEL HOLMES, ENSEIGNE DES TROIS BARILS, (Près la Place Jacques-Cartier), MONTREAL.

PROVINCE DU CANADA, BATISSE DU GOUVERNEMENT, QUEBEC, Vendredi, 31 octobre 1862.

Gardez-vous du FROID, En faisant usage des RESSORTS A PATENTE DE TONEY pour les PORTES. Ils peuvent être posés par tout le monde.

DR. SHERIDAN, DE LA CIT DE DUBLIN, EST Arrivé à Montréal et se propose de dévouer son temps à ses devoirs professionnels.

DR. W. E. BOWMAN, Rue McGill, Montreal, GANTS ALEXANDRE, M. ALEXANDRE, MANUFACTURIER DE GANTS ALEXANDRE, qui ont été vendus au Canada, ayant vu, dans les journaux publiés à Montréal, en date du 21 octobre et suivants, une annonce par laquelle M. Joseph Beaudry affirmait avoir reçu jouez.

EN MONTANT, LAISSERAI le BASSIN du CANAL, tous les MARDIS et VENDREDIS, à DREUX heures P. M., et LUNDI à Trois heures du matin venant de Montréal, à QUATRE heures P. M. Il arriera à Beauport, St. Timothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Agost, Lancaster, Quai de Baker, Cornwall, St. René, Dundee et Fort Covington.

EN DESCENDANT, LAISSERAI DUNDEE tous les LUNDIS et JEDIS à CINQ heures A. M., arriant à tous les ports ci-dessus.

PHARMACIE DU DR. PICAULT, Nos. 42, 44, 46, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. CET ETABLISSEMENT de 1ère classe offre à tous les malades, GRATUITEMENT pour ceux qui achètent les remèdes.

Application au Parlement, AVIS, UNE application sera faite à la prochaine Session du Parlement pour obtenir un acte incorporant une Compagnie revêtue du pouvoir de construire des MAGASINS et des ELEVATEURS pour l'emmagasinage de Grains pour le Havre de Montréal.

Application au Parlement, AVIS, EST par le présent donné qu'il sera fait application durant la prochaine Session du Parlement Provincial, pour obtenir un acte autorisant une charte pour CHEMIN DE FER entre la rive Sud de St. Louis et la rive Nord de la rivière St. Louis, en la paroisse de St. Cécile, district de Beauport.

UNE PHOTOGRAPHIE A L'HUILE, De 25 sur 30 pouces pour \$25, DANS le but de se rendre au désir de ses nombreux amis, M. C. DION a consenti à réduire le prix de ses Grandes Photographies à l'Huile, qu'il vendait \$40 chacune à \$25 seulement.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE, J. L. DEMERS, Nos. 121-123 RUE BORCHESTER, VIS-A-VIS L'ANCIEN CIMETIERE ANGLAIS.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE, J. L. DEMERS, Nos. 121-123 RUE BORCHESTER, VIS-A-VIS L'ANCIEN CIMETIERE ANGLAIS.

BUREAU DE POSTES, ARRIVERS ET DEPART DES MALLEES DE MONTREAL.

Table with columns: MALLEES, DUE, PREMIER. Rows include Québec par steamship, Québec par Railroad, Route de Québec, etc.

PHARMACIE DU DR. PICAULT, Nos. 42, 44, 46, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. CET ETABLISSEMENT de 1ère classe offre à tous les malades, GRATUITEMENT pour ceux qui achètent les remèdes.

UNE BELLE MAISON EN BRIQUE, située dans le beau village de St. Martin, à quatre lieues seulement de Montréal.

F. X. MONTMARQUET, 151, RUE DES ALLEMANDS, Manufacturier de Pain Blanc, Pain français, Pain Bis et Pain de Son.

A VENDRE, DREUX TERRES situées à la Pointe Claire, à deux milles de l'église, dans la paroisse de St. Jean.

DEVILIN, MURPHY & CIE., Boutique à la Vapeur, de Montréal, POUR TEINDRE, Successeur au Fau John McCloskey, No. 38, RUE SAINTE-ANNE.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE, J. L. DEMERS, Nos. 121-123 RUE BORCHESTER, VIS-A-VIS L'ANCIEN CIMETIERE ANGLAIS.

LA MINERVE, IMPRIMERIE ET FUNDRIE PAR DUVERNY, FRERE, LES MARDIS, JEDIS ET SAMEDIS MATIN.